

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 07/01/2025

Date d'affichage : 16/01/2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatorze janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Étaient absents non excusés : Mme Denise GONTHIER.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Didier LANGEARD.

OBJET : Rénovation de l'école élémentaire : attribution du marché de maîtrise d'oeuvre

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un marché à procédure adaptée a été lancé le 27 Septembre 2024 pour une mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de rénovation énergétique des écoles. Le coût total des travaux de rénovation énergétique était estimé à 814 700 € H.T. dans le cadre du marché.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 02 Octobre 2024 dans l'Eveil Normand et sur le site de la centrale des marchés. Les entreprises ont été invitées à déposer leur offre sur le site marchespublics.eure.fr avant le 29 Octobre 2024 à 12h00.

14 offres ont été reçues : ATELIER API, IDEART, KASE INGENIERIE, ARCHI NORMANDIE, SOTHIS, MAILLET Thibault et NOEL Caroline, Emmanuel COME, Elodie NOEL GIL MARTINS Architecture, LETHELLIER NORCIA BELLE Architecture, Christian MANIERE Architecture, Le Laboratoire des Transitions (IPH), Atelier Aura et M.V.T. L'offre de SOTHIS a été déposée deux fois.

Les critères d'attribution sont : 40 % prix, 60 % qualité.

Suite au rapport d'analyse des offres effectuées par l'entreprise EAD dans le cadre de sa mission d'assistance, les membres de la commission propose de retenir l'offre de l'architecte ARCHI Normandie d'HEROUVILLE SAINT CLAIR pour un montant estimé de 69 250,00 euros Hors Taxes soit un forfait de rémunération de 8,5 % du coût des travaux.

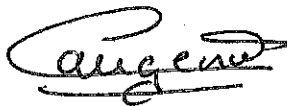
Le Conseil Municipal, apres en avoir délibéré (Par 18 Voix Pour), décide

- d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation énergétique à l'entreprise ARCHI NORMANDIE pour un montant estimé de 69 250,00 euros hors taxes ou 8,50 % du coût des travaux.
- autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint avec faculté d'agir ensemble ou séparément à signer toutes les

pièces administratives ou financières relative à ce marché.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 16/01/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Didier LANGEARD.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

